

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



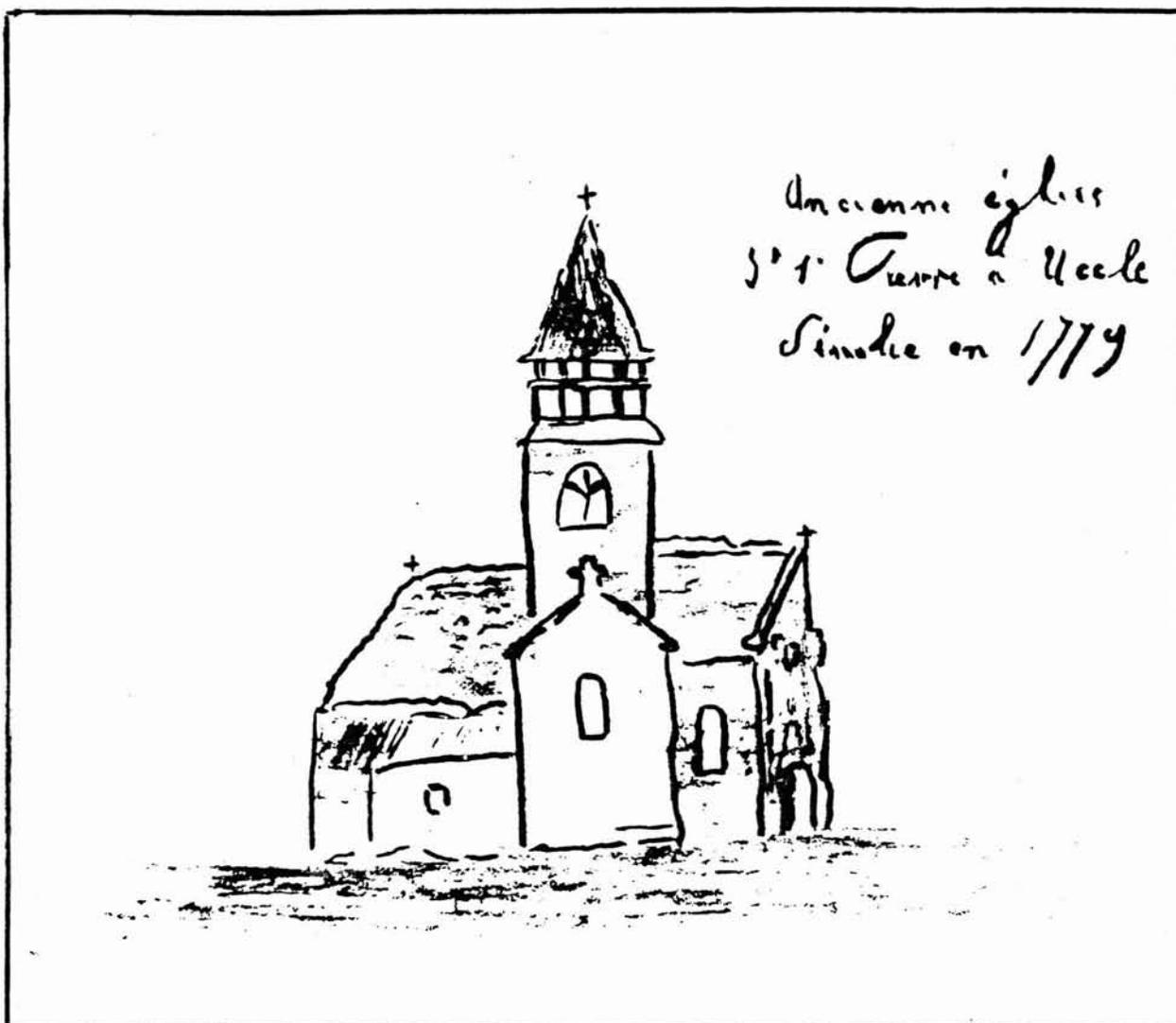
Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Novembre — November 1982

Numéro 93

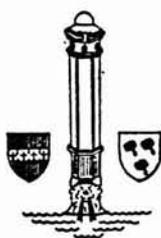


# UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
Rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30  
novembre 1982 - n° 93

Orgaan van de Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30  
november 1982 - nr 93

## S O M M A I R E - I N H O U D



A propos de l'Abbé Vander Biest, Doyen d'Uccle	
par P. Améeuw	p. 2
Commentaire du plan de secteur de Bruxelles(suite)	
par J.M. Pierrard	p. 4
Quelques actes peu connus sur Stalle, Carloo et l'Hof ten Steen à Uccle	
par H. de Pinchart de Liroux	p. 7



## Les pages de Roda - De bladzijden van Roda

Projets urbanistiques pour notre région il y a 50 ans	
par M. Maziers	p.10
Wat nieuws over de papierfabriek van Sint-Genesius-Rode	
door A. Vanderstichel	p.11
Une vieille coutume	
par A. Bollansee	p.15
En couverture: l'église romane d'Uccle-dessin attribué à l'Abbé Van der Biest	

A PROPOS DE L'ABBE VANDER BIEST, DOYEN D'UCCLE

A l'occasion de l'exposition du bicentenaire, le nom d'un curé de la paroisse Saint-Pierre a été fréquemment mentionné : celui de François Vander Biest. Ce dernier, curé-doyen de 1840 à 1857, a en effet joué un rôle considérable dans l'enrichissement du mobilier du sanctuaire (1). La période durant laquelle il exerça son décanat s'avère de ce point de vue comme une des plus florissantes.

C'est par exemple à son initiative que l'on doit l'installation du Chemin de croix exécuté par Joseph STALLAERT de 1853 à 1855. Dans ce but, l'abbé VANDER BIEST lança une souscription auprès des notables de la paroisse et d'ailleurs. Le nom de chacun de ces donateurs est rappelé dans un cartouche placé au bas de chaque tableau. On peut reconnaître ainsi que le doyen offrit la première station et que son frère, médecin à Bruxelles, fit don de la dixième.

Dix ans plus tôt, l'abbé VANDER BIEST avait déjà fait placer un premier Chemin de croix plus modeste, mais le jugeant de médiocre qualité, il s'efforça de la remplacer dès qu'il le put par l'ensemble peint par STALLAERT (2).

Il s'intéressa également aux vitraux de l'église. Celle-ci construite dans le style classique n'était pourvue que de verrières en grisaille conformément au goût de l'époque, mais au début du XIX<sup>ème</sup> siècle se manifesta, concurremment à l'élan néo-gothique, un regain d'intérêt pour l'art du vitrail. Cet engouement se fit sentir également à l'église Saint-Pierre où il fut projeté de placer des vitraux peints dans les deux fenêtres du chœur.

Le Comte COGHEN promit d'en assumer les frais mais, comme le rapporte l'abbé VANDER BIEST lui-même, "quand il s'est agi d'en venir à l'exécution, il recula devant la dépense et faillit à son engagement".

Le doyen se résolut alors d'offrir un des vitraux, la Fabrique se chargeant de payer le second. Pour ce, il fit appel au plus illustre maître-verrier de l'époque, Jean-Baptiste Capronnier qui exécuta en 1856 les deux verrières représentant, l'une, l'Adoration des bergers, l'autre, l'Adoration des mages ; sur la seconde d'entre elles, se reconnaissent les initiales du doyen : F.V.D.B. (3).

Celui-ci, à la même époque, prit également l'initiative d'exécuter un monument dédié aux curés d'Uccle et en supporta entièrement la dépense. L'ensemble comportait une stèle sur laquelle étaient gravés les noms des curés depuis 1629 et une crypte destinée à recevoir la sépulture du doyen et de ses successeurs. Mais seul l'abbé VANDER BIEST y fut enterré, en 1860, car quelques années plus tard, on procéda à la désaffectation du cimetière entourant le sanctuaire.

Installé en 1855, le monument était autrefois adossé au chevet de l'église, il n'en reste aujourd'hui que la pierre gravée, encastrée dans le mur d'une des salles aménagées autour du chevet lors de l'agrandissement de 1939 (4).

N'ont été mentionnées ici que des entreprises dont le doyen a, au moins partiellement, assumé les frais. Pour être complet, il faudrait citer d'autres initiatives, telles l'achèvement du mur du cimetière en 1851, ou la restauration des orgues par ANNEESSENS en 1853, ou encore les nombreuses acquisitions d'ornements sacerdotaux et autres pièces du mobilier, mais la liste serait trop longue à énumérer.

Il paraît plus important d'évoquer un autre aspect des activités de l'abbé VANDER BIEST. Celui-ci rédigea à l'attention de ses successeurs plusieurs registres contenant une foule de renseignements tant sur l'histoire que sur l'administration de la paroisse. L'un d'eux, notamment, contient un inventaire du mobilier et surtout un relevé précis des acquisitions réalisées au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle (5).

Le doyen s'aïda en grande partie des archives paroissiales conservées alors à la cure et opéra même un premier classement de celles-ci (6).

Le célèbre ouvrage de l'abbé DAELEMANS, Uccle Maria's dorp, publié en 1858, apparaît ainsi comme la suite de ces travaux. L'abbé DAELEMANS, vicaire à Uccle depuis 1839, ne manqua pas d'ailleurs d'accompagner son livre d'une dédicace à celui qu'il seconda durant 17 années.

C'est donc à plusieurs titres que François VANDER BIEST occupe une place particulière parmi les curés d'Uccle. Non seulement, il a contribué à l'embellissement de l'église au milieu du siècle dernier, mais il fait aussi figure de précurseur pour avoir un des premiers entrepris une recherche historique sur la paroisse d'Uccle et son église.

P. Ameeuw

#### NOTES

- (1) L'abbé VANDER BIEST, né à Bruxelles en 1799, mourut en 1860. Il devient curé à Uccle en 1840, après avoir été successivement vicaire à Grimbergen (1822) et curé à La Hulpe (1826). D'après sa carte mortuaire dont un exemplaire se trouve aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, n° 31.391.
- (2) Le Chemin de Croix de STALLAERT coûta 4090 francs, y compris les encadrements en stuc par MOSTINCKX (910 frs) 300 francs par tableau. Voir A.G.R., A.E., n° 31.394, Registre VANDER BIEST, chapitre "De ecclesiae supellectili" et n° 31.546, souscription pour un chemin de croix...
- (3) Le coût de chacun des vitraux s'éleva à un peu moins de 1700 frs, dont 1400 frs pour CAPRONNIRT. Voir A.G.R., A.E., n° 31.394, Registre VANDER BIEST, chapitre "De ecclesiae supellectili" et n° 31.593, pièces justificatives, comptes de 1856.
- (4) Son coût s'éleva à 1275 francs. Voir A.G.R., A.E., n° 31.394, Registre Vander Biest, chapitre "Annotationes pro historia parochiae" et n° 31.484, séance du Conseil de fabrique du 2 avril 1854.
- (5) Voir A.G.R., A.E., n° 31.394, registre cité à plusieurs reprises. Voir aussi les n° 31.393 et 31.395.
- (6) Voir A.G.R., A.E., n° 31.263 et 31.513.

COMMENTAIRE DU PLAN DE SECTEUR DE BRUXELLES (SUITE)

Nous poursuivons ci-après nos commentaires du plan de secteur de Bruxelles (voir *Ucclensia* n° 80, 81, 83 et 86).

Les Routes

On trouve au plan de secteur un "schéma du réseau des routes principales".

Aucune autoroute n'y figure pour Uccle, mais on y trouve les "routes de grande circulation" suivantes :

- la chaussée de Waterloo
- l'axe : avenue Albert, avenue Churchill, avenue de Diane
- la rue de Stalle prolongée
- une nouvelle voirie à construire depuis l'échangeur de Forest-Drogenbos jusqu'au Bourdon.

Si la chaussée de Waterloo a depuis toujours été conçue pour écouler le grand trafic, il n'en est pas de même de l'axe Albert-Churchill.

Ces deux avenues, largement arborées sont restées jusqu'à présent à prédominance résidentielle et les vues du plan de secteur à leur égard ont été vivement contestées.

La création d'une voirie de grande circulation entre l'échangeur de Forest et le Bourdon paraît également critiquable dans la mesure où le Bourdon doit être considéré comme un cul de sac, les voiries qui y aboutissent (chaussée d'Alseberg, chaussée de St-Job, rue du Bourdon) n'ayant qu'une capacité d'écoulement limitée. Pour nous, nous n'oublions pas que cette voirie longe le site classé du Neckersgat et traverse la zone marécageuse fort intéressante du Keyembempt.

On notera par ailleurs l'abandon (définitif ou temporaire ?) de projets qui il y a dix ans à peine faisaient partie du credo de tous les aménageurs bruxellois.

C'est le cas de la voie de pénétration Waterloo, Rhode, Cauwberg, cimetière du Dieweg, Wolvendael contre laquelle nous nous étions vivement élevés.

Il n'est plus question non plus d'élargir la chaussée d'Alseberg, ni l'avenue Brugmann dans sa partie inférieure et les anciennes restrictions à la bâtisse y ont été levées.

Même le périphérique Sud n'est plus repris aujourd'hui au plan de secteur.

Ajoutons encore que ni l'avenue Brugmann, ni la rue de Stalle, ne sont reprises dans le réseau des routes principales.

La mise en voie prioritaire de l'avenue Brugmann, décidée unilatéralement par l'Etat Belge, contre le voeu unanime du Conseil Communal d'Uccle ne trouve donc aucune justification dans le plan de secteur.

Annexe :

Prescriptions urbanistiques littérales du plan des affectations en ce qui concerne les routes.

### 8.1. Les routes principales

Le réseau des routes principales définit l'ensemble des voies qui peuvent être aménagées et gérées pour diriger les flux les plus importants de la circulation régionale et urbaine.

Ce réseau doit avoir le caractère urbain défini ci-après.

8.2. Les actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification des voies de communication désignées ou non au plan ne peuvent compromettre les exigences normales de sécurité et de confort des autres usagers de la voirie, ni altérer la viabilité des fonctions riveraines, ni compromettre la facilité et la sécurité de communication entre les quartiers traversés.

En conséquence, ces actes et travaux ne peuvent être autorisés que s'ils sont accompagnés de toutes les mesures d'aménagement requises concernant :

- les piétons et les handicapés (notamment en ce qui concerne les trottoirs, les traversées et l'accès aux fonctions riveraines) ;
- les cyclistes (notamment en ce qui concerne les espaces qui leur sont réservés dans la voirie, les carrefours, le parage) ;
- les transports publics (notamment en ce qui concerne les ouvrages d'art, les réservations, les priorités, les haltes et l'accès) ;
- le parage des véhicules ;
- l'intégration urbaine et l'environnement (notamment en ce qui concerne les matériaux, les plantations et le mobilier urbain) ;
- la signalisation verticale et horizontale (notamment en ce qui concerne les automobilistes, les piétons, les cyclistes et les transports publics) ;
- l'implantation coordonnée des câbles et des canalisations (notamment de distribution d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone et de collecte des eaux usées).

### QUELQUES ACTES PEU CONNUS SUR STALLE, CARLOO ET L'HOF TEN STEEN A UCCLÉ

(suite - voir Ucclesia n° 75).

#### Stalle

Le 6 avril 1824 : Suppression d'hypothèque pour Philippe SINGELE, époux de Catherine MICHY, aubergiste au Spijtigen Duivel sous Stalle (Notariat général du Brabant, recueil n° 35.651).

Le 16 mai 1825 : Demoiselle Judith van MARSNIL, veuve de Corneille KOEVOETS habitante de Stalle, rend à bail pour 9 années à Jean POLINET, son beau-fils, époux de Marie Catherine LAMBRECHTS, aubergiste à Stalle, une maison et dépendances touchant la route Bruxelles-Alseberg sous Stalle (Notariat général du Brabant, recueil n° 35.652).

Le 1er juin 1825 : Honorable Charles Martin De Vleeshouwer, aubergiste à Drogenbosch à La Lampe, fils de feu Gilles et de Marie Catherine Krix, vend à Honorable Louis Joseph Herinckx, fils de feu François et d'Anne Marie Crickx, meunier, époux de Marie Jacqueline Françoise De Vleeshouwer, son beau-frère, habitant de Stalle, sa part dans une terre de 91 verges sous Stalle (Notariat général du Brabant 35.652).

#### Carloo

Le 23 septembre 1704 : Bail du moulin à papier de Carloo à Jean Verbeet (Archives famille vander Vorst n° 340 pièce 166v).

1715 : Jean de Ruyt est cité comme meunier du grand moulin de Carloo (Notariat général du Brabant 5329 acte 41).

Le 24 mars 1746 : transaction entre François et Guillaume Herinckx, habitants d'Uccle-Carloo (Notariat général du Brabant 5328 acte 8).

Le 4 janvier 1747 : Le Cellebroedersmolen est cité à Carloo. (Notariat général du Brabant 5329 acte 1).

Le 27 février 1759 : François Everaerts, censier à Uccle, rend à bail pour neuf années à Jean Goens, une brasserie sous Carloo, voor de Cappele, genoemdt "de Vogelensanck" (Notariat général du Brabant 5341 acte 5).

Le 25 mars 1824 : Testament au dernier vivant d'Honorable Pierre Van Beneden, jardinier à Carloo au château de Monsieur Clasens, et de son épouse Marie Catherine Stevens (Notariat général du Brabant 35.651).

Le 2 novembre 1824 : Honorable Nicolas Codron époux de Barbe Maes, habitant de Kesterbeek sous Tourneppe vend à Honorable Henri Joseph Crockaert, maître meunier à Carloo, époux de Marie Anne Gillis, une terre de 97 verges dans le Kortbosch à Carloo (Notariat Général du Brabant 35.651).

#### Hof ten Steene

Le 8 mars 1754 : Déclaration faite par M. J. Du Puis de l'Hof ten Steene, fief de Brabant, d'une superficie de 11 bonniers ; plus droit de pâture dans la Forêt de Soignes depuis le décret du 15 janvier 1439. (Aveux et dénombremets 6760).

Le 23 janvier 1751 : Dénombrement d'un bien de cinq bonniers 3 journaux 55 verges de bois sur le Maensbergh à Uccle, touchant l'Hof ten Steene et à la rue qui va de Linkebeek à Calevoet, fait par Dame Marie Claire Philippine, comtesse de Romrée, douairière de feu Monsieur le Comte de Coloma, conseiller d'Etat et chef président du Conseil Privé de Sa Majesté, suite à l'achat fait de Dame Marie Joseph Le Langue. Relief effectué le 15 juillet 1773 par M. Jean Marie Joseph Comte van der Dilft, fils aîné de feu M. Jean Eugène Nicolas, suite au leg de sa grand-mère susdite (Cour fiscale de Brabant 71 folio 1072).

Le 20 avril 1819 : Testament de Dame Marie Thérèse Floris de Steen, et de son époux Monsieur François Joseph Chapel (Notariat général du Brabant 35.654).

Le 20 janvier 1824 : Dame Marie Thérèse Philippine Floris de Steen, veuve de Monsieur François Joseph Chapel, rentière rue Haute à Bruxelles, vend à Honorable Jean Michiels, laboureur, fils de feu Bartholomé et de Marie Anne De Bue, époux d'Anne Catherine de Becker, un verger de 39 verges près de la cense de Steen à Uccle et une terre de 9 verges touchant au Maelbeek (Notariat général du Brabant 35.651).

Le 27 janvier 1824 : Testament de Dame Marie Thérèse Philippine Floris de Steen, en faveur de M. Henri Joseph De Troch fils aîné de feu le notaire Jean Joseph De Troch et d'Anne Caroline Baulé. (Notariat général du Brabant 35.651).

H. de PINCHART de LIROUX.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

PROJETS URBANISTIQUES POUR NOTRE REGION IL Y A 50 ANS

Luc COLLIN nous a transmis un curieux petit fascicule imprimé par Louis DESMET-VERTENEUIL, rue 't KINT à Bruxelles, pour le compte du "Comité d'études pour l'Urbanisation de la Région située au Sud de Bruxelles". Celui-ci se constitua il y a tout juste cinquante ans. Il nous a paru intéressant de publier intégralement le texte de cette brochure de 24 pages, dont certaines ne manqueront pas de faire sourire le lecteur actuel, et qui témoigne de l'évolution des conceptions en matière d'urbanisme.

Le Comité Exécutif se composait de A. HESS-DELILEZ, propriétaire à Linkebeek et Beersel (président), des bourgmestres d'Alsemberg, Beersel, Braine-l'Alleud, Drogenbos, Linkebeek, Rhode, Tourneppe et Waterloo, et de Ch. VAN HOEY, ingénieur en chef des travaux publics de la commune d'Uccle (membres).

Les membres adhérents étaient :

- Jacques ALBERT, propriétaire à Alsemberg
- Louis BERGER, propriétaire à Linkebeek
- le comte CORNET de GREZ, propriétaire à Tourneppe
- Jean DAMMANS, industriel, propriétaire à Tourneppe
- l'abbé Th. DE KOCK, curé de Saint-Sébastien à Linkebeek
- Raymond DEMANET-CHEVAL, propriétaire à Braine-l'Alleud et Waterloo
- Henri DIRICKX, banquier, propriétaire à Rhode
- Maurice FIOLE, propriétaire à Linkebeek
- Jules FONSON, président de la Section coloniale de la Chambre de Commerce de Bruxelles, propriétaire à Linkebeek
- Jehan FRISON, artiste-peintre, propriétaire à Linkebeek
- le baron KERVYN de LETTENHOVE, propriétaire à Rhode
- le notaire MAMET, à Waterloo
- Gustave SWAELENS, propriétaire à Alsemberg, Beersel et Linkebeek
- René THIRY, géomètre-expert, propriétaire à Rhode
- Omer THOMAS, propriétaire à Waterloo
- A. VAN ACKERE-GODDYN, avocat près la Cour d'Appel, propriétaire à Tourneppe
- Jean VAN CUTSEM, fermier, propriétaire à Rhode

- François VAN ISTERDAEL, notaire honoraire, propriétaire à Alseberg, Beersel, Linkebeek et Tourneppe
- A. VLEMINCQ, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes à Gand, propriétaire à Linkebeek
- E.C. WALTON-FONSON, propriétaire à Linkebeek
- la Société d'Entreprises et d'Exploitations mobilières et immobilières "Entrexim", S.A., propriétaire à Rhode
- la S.A. "Espinette-Boendael", propriétaire à Alseberg, Linkebeek et Rhode
- l'Union Financière et Terrienne, S.A., propriétaire à Rhode et à Waterloo (1).

Les membres d'honneur étaient J. HANSEZ, député permanent du Brabant, et H. TEIRLINCK, homme de lettres, professeur à l'Institut des Arts décoratifs à Bruxelles.

L'allocution prononcée par le président HESS-DELILEZ lors de la première réunion du Comité - le 3 mars 1932 - en dit long sur les objectifs de celui-ci, composé essentiellement - on l'a vu - de propriétaires fonciers pour lesquels l'urbanisation des communes situées au sud de Bruxelles promettait de substantielles plus-values :

"Messieurs les Bourgmestres,

"La question qui me vaut l'honneur de votre présence ici ce jour, a fait récemment l'objet de l'attention des Pouvoirs publics.

"M. VAN CAENEGHEM, Ministre des Travaux publics, a installé notamment une Commission d'études pour l'aménagement de l'agglomération bruxelloise.

"Durant les vingt dernières années, la population des communes qui ont été appelées à participer aux travaux de la Commission a passé de 787.138 à 934.619 habitants.

"Ces chiffres nous démontrent le pouvoir d'absorption des "villes tentaculaires".

"Et, vu les moyens de locomotion modernes, qui décongestionnent la Cité pour mener les travailleurs manuels et intellectuels vers la périphérie afin d'y jouir des bienfaits de l'air et de la lumière, il est permis de supposer que cette progression rythmique se maintiendra et que les huit communes sises au sud de Bruxelles, soit Beersel, Droogenbosch, Linkebeek, Alseberg, Rhode-Saint-Genèse, Tourneppe, Braine-l'Alleud et Waterloo, seront, au même titre que Uccle, dans vingt ans, des villes importantes, à larges avenues, menant à des ruches humaines pour lesquelles nous voudrions prévoir, dès à présent, des plans de développement coordonnés, qui tiennent compte des progrès modernes connus et même des perfectionnements futurs.

"Dans le domaine des progrès modernes connus, je classe au premier titre : les égouts, les eaux, les moyens d'accès, l'électricité, le gaz, les voies et moyens de communication rapides et économiques tels que les autobus, qui doivent permettre aux travailleurs de rentrer déjeuner en famille, à Alseberg aussi bien qu'à Tourneppe.

"Nous devons, dans nos plans, prévoir la création de parcs, de cités-jardins, tant pour ouvriers que pour employés, de villas scolaires, de stades et même d'aéro-ports.

"Je dis "prévoir" afin de pouvoir les "réaliser" au moment voulu, dans un esprit d'ensemble, qui permette la mise en valeur, la "colonisation"



Ruisseau de la Vallée des Artistes  
à Linkebeek.

Les illustrations ornant la brochure étaient dues à  
Jehan Frison

"d'une des plus belles parties du Brabant, à laquelle nous aurons à  
"conserver soigneusement ses sites artistiques et historiques.

"La complexité de tels problèmes a été étudiée déjà par l'Union in-  
"ternationale des villes et l'Union des villes et communes belges.

"De grands progrès ont été réalisés dans ces domaines à l'étranger  
"et il est de notre devoir de les aborder à notre tour avec le désir  
"d'aboutir, sous le signe de notre devise nationale : "L'Union fait la  
"Force".

"C'est elle qui nous permettra de résoudre les problèmes financiers qui  
"se poseront. En effet, pour l'exécution des projets communs, des em-  
"prunts intercommunaux pourront être envisagés.

"Si la crise actuelle paraît peu favorable à leur réalisation, elle  
"nous autorise néanmoins à en étudier les possibilités, à préparer  
"l'avenir.

"Il ne sera pas dit qu'à 10 et à 20 kilomètres d'une des plus coquettes  
"capitales d'Europe, groupant un million d'habitants, la population  
"devra rester croupir dans un arriérisme moyenâgeux et que, si l'on  
"a trouvé des milliards pour les placer au Congo ou dans des affaires  
"internationales, nous serons incapables de réunir les millions requis  
"pour transformer les communes du Brabant, placées sous votre administra-  
"tion, Messieurs, en des lieux de séjour enviables.

"L'exécution d'un tel programme résoudra non seulement un problème so-  
"cial, celui de donner à chacun une maisonnette gaie et salubre aux por-  
"tes de Bruxelles, mais assurera le développement de vos communes et leur  
"prospérité.

"Elle procurera du travail à toute la région et provoquera une émulation  
"bienfaisante.

"L'étude de ces projets, qui nous forge un idéal sain, devrait être  
"poursuivie par un comité, que je propose de placer sous le patronage  
"des autorités et notamment de vous, Messieurs les Bourgmestres. Je  
"vous demande donc votre bienveillante adhésion à ce comité et la promesse  
"de votre concours moral.

"Escomptant votre accord, pour lequel je vous remercie, je passe la parole  
"à l'éminent ingénieur en chef des travaux publics de la commune d'Uccle,  
"M. Van Hoey, qui aura l'honneur de vous entretenir des côtés techniques de  
"l'urbanisation extensive, dans laquelle il est un des maîtres incontestés.

"M. Van Hoey, dont j'ai sollicité l'assistance, a bien voulu me la pro-  
"mettre.

"Grâce à sa compétence et à sa science, qui vous sont connues par suite  
"du développement de la belle commune d'Uccle, notre programme d'action  
"se trouve ainsi placé, dès son début, sous d'heureux auspices."

(à suivre)

- (1) Nous aimerions obtenir davantage de précisions au sujet de ces per-  
sonnes et sociétés, particulièrement de celles possédant des proprié-  
tés à Rhode. Des lecteurs pourraient-ils nous informer à ce sujet ?

Michel MAZIERIS

WAT NIEUWS OVER DE PAPIERFABRIEK VAN SINT-GENESIUS-RODE

Dank zij de heer J. de Meurs hebben wij een tamelijk groot getal documenten gevonden die de papierfabriek van Rode betreffen. Nevens schepenbrieven en notariële akten zijn er ook onderhandse stukken, d.w.z. oorkonden waarvan geen ander exemplaar bestaat, dus die niet kunnen worden geraadpleegd in een openbaar archief. Daarom zijn we van plan de voornaamste bekend te maken, als inleiding tot de geschiedenis van de papierfabriek van Rode die we nu verder onderzoeken.

Hierna hebben we de bijna volledige tekst overgenomen - met de oorspronkelijke spelling - van de redevoering die uitgesproken werd door Arthur Vanderstichel ter gelegenheid van de 150ste verjaring van de firma "De Meurs", in 1923. Hoewel deze tekst een beetje ouderwets is, scheen het ons interessant hem hier te laten verschijnen, omdat hij veel inlichtingen inhoudt betreffende de papierfabriek.

"De gemeente Sint-Genesius-Rhode, begrensd door een aantrekkelijk hoekje van 't zoo fraaie Zoniënbosch, was in de 18de eeuw grootendeels tusschen schilderachtige boschkens gelegen.

Daar, op eene eenzame plaats, hoorde men alleenlijk 't zacht gemurmel van eene heldere beek, waarvan de kleine golfjes in de zonnestralen schitterend weerspiegelden ; 't gekweel der vogelen mengde zich met de streelend geplons van een waterval die den boschwandelaar verrukte en in diepzinnige gepeinzen verslond.

Op dezelve ligging, hoorde men ééns 't ronkend gedruisch van een waterrad, het gerammel van werktuigen en eene menschelijke bedrijvigheid ; men had er een papiermolen gebouwd !

Deze onverwachte verandering, in 't zoo kalme oord, geschiedde in 1773, dank aan een vooruitziend man : Karel-Jozef de Meurs (1).

In den beginne was den omvang der fabriek heel klein en 't getal der werkers der beide geslachten zeer gering. Jaren lang wedijverden de afstammelingen der familie de Meurs, alsook de ieverige werklieden, tot het wellukken der onderneming, die veel belovend optrad.

Het oprichten eener fabriek in deze landelijke streek was een waarlijk geluk voor de volksklas, die zich vroeger het levensbestaan verzekerde met den landbouw.

Gevolg der onvermoeibare werkzaamheid, ziet men er later groote veranderingen gebeuren.

Al te klein werden de gebouwen om deze aangroeiende nijverheid te voldoen ; eene uitbreiding van werkhuizen werd onvermijdelijk, ten einde de noodzakelijkheden van den vooruitgang op te volgen.

Een grooter fabriek werd opgericht door Ferdinand de Meurs in 1835, gelegen vlak over den vijver.

In 1845 arbeidden 73 werklieden der beide geslachten in de fabriek, die men "te Menhieres" (bij de Heeren) betitelde, om de eigenaars aan te duiden.

Ondertusschen liet de hevige mededinging van eene nieuwe uitvinding zich bitterlijk gevoelen ; ik bedoel het maken van papier op mechanische wijze, rondom 't jaar 1800.

Het maken van het handpapier begon allengskens te verkwijnen en verdween eindelijk in de meeste gewesten. Sommige nochtans, bewaarden deze eigenaardige fabrikatie, zoals wij hier in Rhode, de laatste in België, het afschaften in 1920, na een bestaan van 147 jaar.

Omtrent 1860, kocht de firma "De Meurs" van de Luiksche "Papeterie du Longdoz" eene papiermachine waarvan de werkbreedte 1,50 m. mat.

Eene nieuwe kliënteel moest gevormd worden ; ook kan men zich inbeelden welke technische moeilijkheden de ondernemers te verwachten waren, want eene voldoende praktijk ontbrak ; daarom werkte men in 't begin slechts bij klaren dag.

Om deze uitgebreide fabrikatie te grondvesten, werd een massief vierkantig gebouw opgericht welk de voorbijganger aan een klooster deed nadenken.

Na alle tegenkating, waaraan een beginneling blootgesteld is, doorworsteld te hebben, onstond er eene sfeer van aanmoedigende werkontspanning, want de stoom der ontembare machines ontsnapte vlug uit schouw en buis bij dag en nacht.

In die vroegeré tijden gaf het vervoer, bij middel van zware wagens aanleiding tot ingewikkelde verplaatsing.

Heel traagzaam, doch rotsvast, ontwikkelde deze nijverheid ; maar met ongekende beweging en lachende welvaart deed de inrichting van den spoorweg Brussel-Charleroi, in 1873, een uitschijnenden vooruitgang verwezenlijken.

Vergeten wij ook niet den post en telegraaf, alsook den telefoon in 1909 geplaatst, te melden, die ons onmiddellijk met de omliggende streken in verband bracht en het algemeen verkeer begunstigde.

Deze nuttige, nieuwe inrichtingen, die tijd en geld spaarden, bespoedigden den verkoop, met gunstig gevolg op den bloei en voorspoed der nijverheid.

De vrije haven van Antwerpen verzond onze produkten naar alle overzeesche landen.

Dit tijdperk kenschetste zich door ongemeen zakenuitbreiding en een dageraad van veelbelovend geluk beglansde het nijverheidsgesticht.

In 1900 moest een tweede papiermachine aangekocht worden. Anderzijds moest de eerste, in 1860 in werking gezet, door geweldig dag - en nachtwerk versleten, vervangen worden door een derde papiermachine.

Bijgevolg deze nieuwe verhooging van produktie, moesten telkenmale andere gebouwen bijgevoegd worden om eindelijk de groote fabriek uit te maken die wij heden bezitten in 1923.

Rond de 5 milloen kg papier worden jaarlijks naar alle streken der wereld toegezonden.

De machines hebben nagenoeg 1000 paardenkracht, 300 werklieden vinden er hunne dagelijksche bezigheid en beijveren zich zorgvuldig met het bestuur, om, dank eene goede fabrikatie, de welverdiende plaats in den wereldverkoop te mogen bekleeden.

De oorlogsverklaring van Duitschland aan België, in 1914, met haar ellendigen sleep van droevige gebeurtenissen, knakten de belgische nijverheid. We hadden te strijden tegen allerlei woeligheden na de oorlogsjaren, en nog tot hier toe, dag waarop wij het 150 jaring bestaan der stichting onzer firma vieren.

Laat ons nochtans hoop stellen in de toekomst, de slechte oogenblikken zijn overwonnen".

- (1) Feitelijk was deze papiermolen veel ouder. Hij bestond reeds in 1562. Zie THEYS Constant, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Brussel, 1960, bl. 280. 1773 is maar de datum waarop een de Meurs er is begonnen met de uitbating.



Armoiries de la famille de Meurs

UNE VIEILLE COUTUME

Faisant écho à la communication de M. OLIVIER, parue dans l'Ucclensia n° 89, le docteur BOLLANSEE nous a transmis le texte suivant. Nous l'en remercions vivement.

Entre les années 1925 et 1950, nous avons, ma soeur et moi-même, passé chaque année une partie de nos congés chez un oncle et une tante nés et demeurant à 5 km au nord de Malines, à Waelhem (1).

Nous y avons entendu les enfants chanter en patois :

Nieuwejorke zoete  
 t' Verke nè vier voete  
 Vier voeten en îne kop  
 Is Marianneke nog nie zot ?  
 (Nieuwjaartje zoete  
 Het varken heeft vier voeten,  
 Vier voeten en een kop,  
 Is Mariannetje nog niet zot ?).

Le 11 novembre, à la Saint-Martin, les enfants sonnaient de porte en porte et chantaient, en nous tendant un panier à remplir de fruits, de gâteaux, etc...) :

Sinte Mette van genegenuchte  
 Haï met zaïne graïzen baat  
 (suivent quelques vers dont nous ne nous souvenons plus)  
 Uffrouwke wilde maï kabakske is vulle  
 En laat ons ni lang ni meer staan  
 O Lieve Vrouwke, tot de neuste jaar,  
 O Lieve Vrouwke, tot de neuste jaar !  
 (Sint Maarten van genegenheid  
 Hij met zijn grijzen baard  
 ...  
 Juffrouw, wil jij mijn mand eens vullen  
 En laat ons niet lang meer staan !  
 O Lieve Vrouw, tot de naaste jaar !).

Saint-Martin faisait également l'objet d'une autre chanson :

Sinte Mette zat op e kruk  
 Hâ'k ne nappel, ik gaf ne stuk  
 Hâ'k ne pèr, ik gaf ne smèr  
 Aan Sinte Mette de bèdelèer !

(Sint Maarten zat op een kruk.  
 Had ik een appel, ik gaf een stuk,  
 Had ik een peer, ik gaf een smeer  
 Aan Sint Maarten de bedelaar !).

Docteur Albert BOLLANSEE

(1) Selon l'ancienne orthographe ; actuellement : 2561 Walem, rattaché  
 à Malines depuis le 1er janvier 1977.



Vitraux de la Nativité en l'église Saint-Pierre  
 dus à J. B. Capronier-offerts par le Doyen Van der Biest